Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Formation groupement ou association d'entreprises individuelles

---
Par CecileCR

Bonjour,
Nous sommes deux cons?urs restauratrices d'oeuvres d'art qui exerçons chacune avec un statut d'entreprise individuelle.

Nous aurions aimé créer une structure ensemble afin de pouvoir proposer une offre qui mutualiserait nos compétences tout en étant en mesure de conserver à côté nos activités indépendantes. L'idée de la structure serait principalement de pouvoir démarcher des clients, proposer des devis et y répondre en nos deux noms.

Nous avions pensé à crée un Groupement d'intérêt économique mais nous ne sommes pas sûres qu'il soit possible de facturer au nom du groupement puis de redistribuer l'argent à nos deux entreprises.

Sinon est-ce que selon vous, une association ou bien une Société par Action Simplifiée pourrait être adaptée?

Merci d'avance,
Bien cordialement,
Cécile